

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : DENEPOX 40 COMPOSANT A

Application : résine d'injection à base des résines époxydiques. A utiliser avec composant B

Fabricant : De Neef Construction Chemicals NV/SA, Industriepark 8,
2220 Heist-op-den-Berg, Belgique

Téléphone : + 32 15 24 93 60

Fax : + 32 15 24 80 72

2. Composition / information sur les composants

composants dangereux	Numéro CAS	conc. (% w/w)	Classification de risques	Phrases-R
résines époxydiques bisphénol-A poids M < 700	25068-38-6	25-50 %	Xi, N	R36/38 R43 R51/53
dérivées époxydiques poids mol. < 700		< 25 %	Xi, N	R36/38 R43-51/53
dérivées époxydiques poids mol. < 700		> 50 %	Xi	R36/38 R43-52/53

3. Identification des dangers

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Contient des composés époxydiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

4. Premiers secours

Contact avec la peau : Laver la peau à l' eau courante et au savon. Si l' irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux abondamment à l' eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion : Consulter un médecin.

Inhalation : donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin; en cas d'inconscience, coucher et transporter en position latérale stable.

5. Mesures de lutte contre l' incendie

Moyens d' extinction : Dioxyde de carbone, poudres sèches, halon, mousse ou de l'eau pulvérisée.

Produits d'extinction déconseillés : jet d'eau à grand débit.

Produits de combustion dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes d'azote.

Instructions pour combattre l' incendie : Dans un incendie soutenu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles : Eviter contact et porter des vêtements appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement : Prévenir l' entrée dans le sol, les nappes aquifères, les cours d' eau et les égouts.

Procédé de nettoyage : Absorber avec des matériaux inertes et enlever pour destruction dans des fûts bien étiquetés. S' en débarrasser comme de déchets dangereux conformément aux réglementations locales et de l' état. Voir les considérations relatives à l'élimination dans point 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Ne vaporiser jamais le produit. Jamais manger, boire ou fumer pendant le maniement. Eviter contact avec des agents oxydants, des alcools, amines et des alcalins.

Stockage : Stocker dans les fûts originaux, secs et fermés.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

8. Contrôle de l' exposition / Protection individuelle

Protection de respiration : Une ventilation générale.

Protection personnelle : Porter des vêtements à longues manches, des pantalons longs, des gants et des lunettes de sécurité.

Protection de peau : Porter une combinaison de coton ou coton / synthétique.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réemploi. Laver la peau à l' eau courante et au savon

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect :	liquide jaune, claire
odeur :	faible, caractéristique
pH :	neutre
Point d'ébullition :	> 200 ° C
Point d'éclair :	> 150 °C
Pression de vapeur :	< 1 mbar à 20 °C
densité :	1,08 - 1,12 kg/l
Solubilité dans l' eau :	insoluble

10. Stabilité et Réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions de stockage normales.

Matériaux incompatibles : Oxydants, alcools, les amines et les alcalins

Produits de décomposition dangereux : Aucun dans des conditions normales.

11. Informations toxicologiques

LD 50 orale (rat) : > 10000 mg/kg

LD 50 dermique (rat) : > 2000 mg/kg

Le produit irrite la peau et les muqueuses. Sensibilisation possible par contact avec la peau.

12. Informations écologiques

Rainbow trout	LC 50 (96 h)	1,5 - 7,7 mg/l
Daphnia magna	EC 50 (24 h)	1,1 - 3,6 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

Enlever selon les réglementations régionales, p.e. transporter à une installation d'incinération convenable.

14. Informations relatives au transport

Classe ADR/RID	9, 11, groupe d'emballage III
Numéro ONU :	3082
Indice Kemler	90
désignation	matière dangereuse pour l'environnement, dérivatives époxydiques

Transport maritime (IMDG) : groupe 9, p. 9028, groupe d'emb. III
EMS : -
MFAG : -
désignation matière dangereuse pour l'environnement, dérivatives époxydiques

Transport aérien (ICAO) : classe 9, nr. ONU 3082, groupe d'emballage III
désignation matière dangereuse pour l'environnement, dérivatives époxydiques

15. Informations réglementaires

Selon la directive 88/379/EEC :

Symbole de danger	Xi N	Irritant dangereux pour l'environnement
phrases -R	R36/38 R43 R51/53	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec le peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.
phrases-S	S28 S37/39 S60 S61	En cas de contact avec la peau, se laver abondamment à l'eau savonneuse; consulter un médecin porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux / du visage éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16. Autres informations

Ne pas utiliser sans formation

Cette fiche est conforme au nouveau format ANSI et à la Directive Européenne 93/112/CEE.

Les renseignements fournis sont le résultat d'études et d'expérience. Ils sont donnés en bonne foi, mais ne peuvent, en aucun cas, être considérés comme une garantie de notre part, ni nous attribuer la responsabilité, même en cas de préjudice aux droits de tiers.